



## Partie C1

### Diagnostic socio-démographique

**Queyras – Mont Viso,  
une vitalité démographique et économique  
structurée par le tourisme**





Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Queyras.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
François Clanché

AUTEURS  
Marie-Annick Bras  
Avec la participation de Christine Chassang et Marjorie Martin  
Et la collaboration de Gérard Davout (DRAF Provence Alpes Côte d'Azur Service de la statistique)

REDACTEUR EN CHEF  
Annie Mulard

## SOMMAIRE

<b>Une assez bonne vitalité démographique .....</b>	<b>5</b>
<b>Une zone encore assez jeune</b>	<b>7</b>
<b>Un quart de nouveaux arrivants, un cinquième de partants entre 1990 et 1999</b>	<b>8</b>
<b>Le tiers des arrivants a entre 25 et 39 ans</b>	<b>9</b>
<b>La moitié des résidences principales sont des maisons individuelles</b>	<b>10</b>
<b>Le tourisme contribue à l'équipement en commerces, mais pas en équipements de santé</b>	<b>10</b>
<b>Un territoire plutôt bien équipé en commerces de proximité, voire intermédiaires</b>	<b>11</b>
<b>Le domaine santé-social de niveau intermédiaire peu présent</b>	<b>12</b>
<b>Le tourisme moteur de l'économie.....</b>	<b>13</b>
<b>Une fonction touristique très élevée</b>	<b>13</b>
<b>Deux logements sur trois sont des résidences secondaires</b>	<b>13</b>
<b>Un emploi sur cinq offert dans les hôtels-restaurants, un sur dix dans les transports (remontées mécaniques)</b>	<b>15</b>
<b>Un emploi sur huit dans la construction</b>	<b>15</b>
<b>L'élevage herbivore domine un secteur agricole à faible emploi</b>	<b>15</b>
<b>Très faible industrie</b>	<b>16</b>
<b>Un taux d'activité élevé quelque soit le sexe et l'âge pour un emploi plutôt précaire.....</b>	<b>16</b>
<b>Un taux d'activité supérieur de quatre points au taux français</b>	<b>17</b>
<b>Un emploi non-salarié élevé</b>	<b>18</b>
<b>Un salarié sur quatre a un contrat à durée déterminée</b>	<b>18</b>
<b>Un chômage bas</b>	<b>19</b>
<b>Un emploi peu qualifié</b>	<b>19</b>
<b>Des ménages aux faibles revenus</b>	<b>19</b>
<b>4 400 emplois dans le Projet de Territoire de Biosphère</b>	<b>20</b>

## Chiffres clés sur le Projet de Territoire de Biosphère

	Territoire	Région PACA
<b>Nombre de communes</b>	<b>20</b>	<b>963</b>
<b>Population en 1999</b>	<b>10 042</b>	<b>4 506 253</b>
<b>Densité en 1999 (habitants/km<sup>2</sup>)</b>	<b>8</b>	<b>144</b>
Superficie en km <sup>2</sup>	1 229,80	31 399,60
<b>Taux d'évolution annuel moyen de la population sur la période 1990-1999</b>	<b>0,53 %</b>	<b>0,63 %</b>
dû au solde migratoire	0,23 %	0,44 %
dû au solde naturel	0,30 %	0,19 %
Population ayant moins de 25 ans	28,4 %	29,0 %
Ensemble des ménages en 1999	4 103	1 896 302
<b>Nombre moyen de personnes par ménage</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>
Ménages d'une seule personne	<b>30,1 %</b>	<b>32,5 %</b>
<b>Ensemble des logements en 1999</b>	<b>14 527</b>	<b>2 521 655</b>
dont : résidences secondaires	67,0 %	16,4 %
logements vacants	3,7 %	7,6 %
Part des propriétaires dans l'ensemble des résidences principales	61,9 %	51,9 %

<b>Population active ayant un emploi en 1999</b>	<b>4 439</b>	<b>1 589 021</b>
<b>Part des chômeurs dans la population active en 1999</b>	<b>6,4 %</b>	<b>17,4 %</b>
<b>Emplois salariés et non salariés en 1999</b>	<b>4 136</b>	<b>1 576 808</b>
dont agriculture	3,8 %	3,1 %
dont industrie	9,4 %	11,4 %
dont construction	12,8 %	6,1 %
dont tertiaire	74,0 %	79,4 %
<b>Evolution du nombre d'emplois entre 1990 et 1999</b>	<b>1,7 %</b>	<b>4,4 %</b>

Source : INSEE, recensements de la population 1990 et 1999

<i>Demandeurs d'emploi au 31.12.2004</i>	Territoire	Région PACA
<b>Ensemble</b>	<b>322</b>	<b>252 466</b>
part des femmes	50,9 %	51,3 %
part des moins de 25 ans	16,5 %	15,5 %
part des 50 ans ou plus	14,9 %	15,4 %
<b>Evolution 2003-2004</b>	<b>16,2 %</b>	<b>-0,8 %</b>

Source : ANPE (catégories 1-2-3)

<i>Distribution des revenus déclarés, par unité de consommation, en 2002</i>	Territoire	Région PACA
<b>Revenu fiscal médian</b>	<b>13 895 €</b>	<b>14 615 €</b>
<b>Rapport inter-déciles *</b>	<b>3,9</b>	<b>7,0</b>
Limite du 1 <sup>er</sup> décile	6 491 €	4 329 €
Limite du 9 <sup>e</sup> décile	25 462 €	30 379 €

\* le rapport inter-déciles (9<sup>e</sup> décile/1<sup>er</sup> décile) établit le rapport entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles

<i>Structure des revenus de 2002 (en %)</i>	Territoire	Région PACA
Part des revenus d'activité	70,5	67,9
Part des pensions, retraites et rentes	24,0	26,8
Part des autres revenus	5,5	5,3

Source : INSEE - DGI Revenus fiscaux des ménages 2002

## Le Projet de Territoire de Biosphère du Mont Viso

Le Parc Naturel Régional du Queyras, créé en 1977, est composé des communes d'Abriès, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Molines-en-Queyras, Ristolas et Saint-Véran dans leur totalité et d'une partie des communes de Guillestre, Eygliers et Vars.

La plupart des données statistiques socio-économiques n'étant disponibles qu'au niveau communal, on a dû élargir ce périmètre à la totalité des communes de Guillestre, Eygliers et Vars et y ajouter Mont-Dauphin qui se trouvait inclus dans le périmètre du Parc Naturel Régional sans en faire partie.

Dans l'étude on appelle donc **Parc Naturel Régional** le territoire constitué de l'intégralité des 11 communes le composant et y incluant Mont-Dauphin.

On appellera **Projet de Territoire de Biosphère** le périmètre étendu aux communes de Cervières, Villar-Saint-Pancrace, La Roche-de-Rame, Saint-Crépin, Réotier, Saint-Clément-sur-Durance, Risoul, ainsi que Saint-Paul-sur-Ubaye dans les Alpes-de-Haute-Provence, qui correspond à l'aire d'étude d'une candidature potentielle à la reconnaissance internationale du Mont Viso.

### Les territoires autour du Parc Naturel Régional du Queyras



Le territoire presque exclusivement classé en zone de montagne et en très haute altitude est couvert en quasi-totalité par la forêt et les milieux semi-naturels. Le Projet de Territoire de Biosphère est au carrefour de trois régions très peuplées et urbanisées : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes côté français, Piémont en Italie, qui est limitrophe à l'est du périmètre. Briançon n'est qu'à une centaine de kilomètres de Grenoble (Rhône-Alpes) ou Turin (capitale du Piémont). Ce territoire entouré de pics à 3 000 m et plus, très enclavé, a constitué de tous temps une zone de refuge. Saint-Véran, village le plus haut d'Europe, et Aiguilles sont à 45 mn de la ville la plus fréquentée (Briançon) et à 95 mn de la préfecture, Gap, ville de plus de 10 000 habitants la plus proche. Saint-Clément-sur-Durance, la plus proche de Gap, est à 45 mn de celle-ci.

Les vallées constituent de facto les seuls espaces pouvant accueillir une vie sociale : le Guil, et maintenant la Durance, sont les axes structurants naturels du territoire.

Guillestre en est d'ailleurs le pôle de services pour presque toutes les communes, à l'exception de Villar-Saint-Pancrace et Cervières (dans l'aire urbaine de Briançon, séparées de la vallée du Guil par

le col d'Izoard) et de Saint-Paul-sur-Ubaye, seule commune du territoire dans le département voisin des Alpes-de-Haute-Provence, dans la zone d'attraction de Barcelonnette (le col de Vars la sépare de Guillestre).

## Une assez bonne vitalité démographique

Le Parc Naturel Régional compte 6 000 habitants et le Projet de Territoire de Biosphère 10 000 habitants en 1999, 10 300 en 2002 (estimation). La densité est très faible : 8 habitants au km<sup>2</sup>, pour 15 dans le Pays du Grand Briançonnais, 22 dans les Hautes-Alpes et 144 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Evidemment, la densité est légèrement plus forte autour de Guillestre ou dans la périphérie briançonnaise.

La commune la plus peuplée est Guillestre avec seulement 2 200 habitants, la moins peuplée est Ristolas avec 78 habitants. Seules Guillestre et Villar-Saint-Pancrace ont plus de 1 000 habitants.

### Population des communes par ordre décroissant

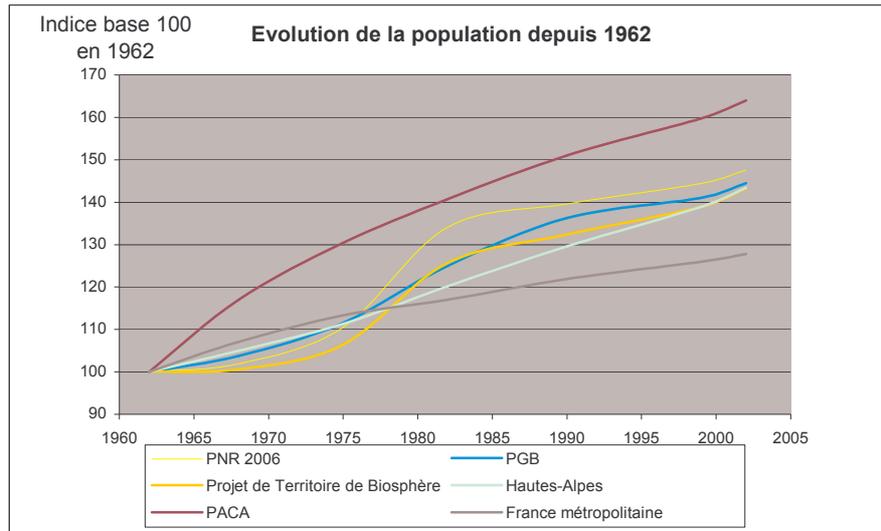
Départements	Communes	Nombre d'habitants	% cumulé
05	Guillestre	2 211	22,1
05	Villar-Saint-Pancrace	1 410	36,2
05	Eyglis	697	43,2
05	Roche-de-Rame (La )	678	49,9
05	Vars	637	56,3
05	Risoul	622	62,5
05	Saint-Crépin	541	67,9
05	Aiguilles	441	72,3
05	Arvieux	355	75,9
05	Abriès	354	79,4
05	Molines-en-Queyras	322	82,6
05	Château-Ville-Vieille	321	85,8
05	Ceillac	276	88,6
05	Saint-Véran	267	91,3
05	Saint-Clément-sur-Durance	229	93,6
04	Saint-Paul-sur-Ubaye	190	95,5
05	Réotier	161	97,1
05	Cervièrès	129	98,4
05	Mont-Dauphin	87	99,2
05	Ristolas	78	100,0
	<b>Parc Naturel Régional</b>	<b>6 046</b>	
	<b>Projet de Territoire de Biosphère</b>	<b>10 006</b>	
	<b>Pays du Grand Briançonnais</b>	<b>32 124</b>	

Source - INSEE Recensement de la population 1999 (dénombrement)

### Population des communes recensées en 2004 et 2005

Communes	1999	Enquête annuelle de Recensement	
		Année d'enquête	Population
<i>Guillestre</i>	2 211	2005	2 276
<i>Aiguilles</i>	441	2005	412
<i>Arvieux</i>	355	2005	347
<i>Abriès</i>	354	2004	378
<i>Château-Ville-Vieille</i>	321	2005	301
<i>Saint-Véran</i>	267	2005	290
<i>Réotier</i>	161	2004	178
<i>Cervièrès</i>	129	2004	128
<b>Total communes recensées</b>	<b>4 239</b>		<b>4 310</b>

Source : INSEE - RP 1999 et enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005



Source : INSEE - Recensements de la population 1962 à 1999 (données historiques).  
Estimations localisées de la population

Le Parc Naturel Régional est aux confins Est du département des Hautes-Alpes, troisième département le moins peuplé de France, derrière la Lozère et la Corse du Sud, mais qui affiche une belle vitalité démographique depuis l'après-guerre en retrouvant en 1999 son niveau de population de 1880 ; le Projet de Territoire de Biosphère affiche la même vitalité, mais un peu décalée dans le temps.

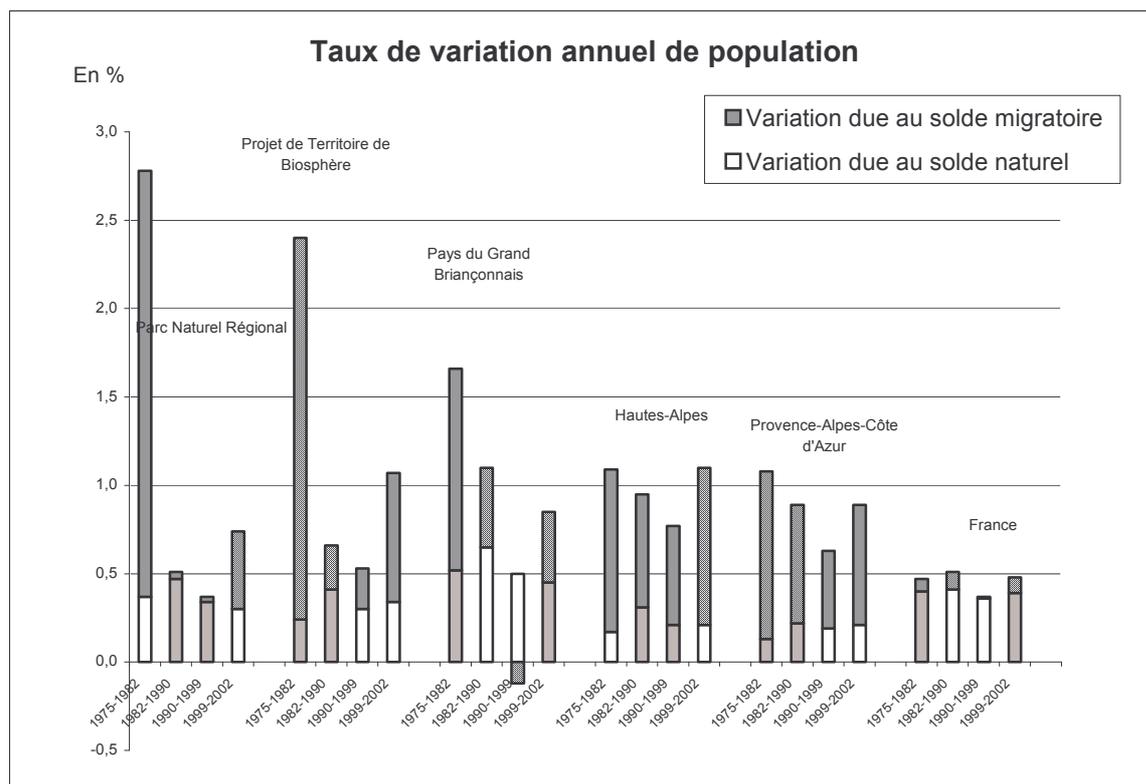
### La population depuis 1962

	Parc Naturel Régional	Projet de Territoire de Biosphère	Pays du Grand Briançonnais	Hautes-Alpes
<b>1962</b>	4 187	7 204	22 685	87 436
<b>1968</b>	4 267	7 250	23 565	91 790
<b>1975</b>	4 626	7 665	25 327	97 358
<b>1982</b>	5 613	9 056	28 440	105 070
<b>1990</b>	5 847	9 540	31 042	113 300
<b>1999</b>	6 046	10 006	32 124	121 419
<b>2002</b>	(*)	10 326	32 938	125 391

(\*) Estimations localisées de la population au 1<sup>er</sup> janvier

Source : INSEE - Recensements de la population 1962 à 1999 (données historiques)

Le Projet de Territoire de Biosphère a gagné 1 400 habitants entre 1975 et 1982, période de plus forte augmentation. Ensuite l'accroissement s'est décéléré. Il semblerait qu'il y ait de nouveau une accélération de la croissance depuis 1999. Après la forte poussée 1975-1982, due essentiellement aux migrations : l'augmentation s'est rééquilibrée entre excédent des arrivées sur les départs et excédent des naissances sur les décès. Ceci est exceptionnel dans une zone de montagne aussi peu dense et aussi enclavée.



Source : INSEE - Recensements de la population

*Le territoire du Parc Naturel Régional a connu lui aussi sa plus forte hausse de population entre 1975 et 1982 : 1 000 personnes supplémentaires. Le taux annuel d'augmentation a alors culminé à 2,8 %. Après la période 1975-1982 dont la poussée démographique a été due essentiellement aux arrivées d'habitants extérieurs, l'accroissement de population entre 1982 et 1999 est dû essentiellement à l'excédent des naissances sur les décès.*

Avec d'importantes installations de personnes extérieures, cette période 1975-1982 a été faste pour de nombreuses communes : Abriès, Ceillac, Eygliers, Guillestre, Molines, Risoul, St-Crépin, Vars (qui a entamé sa forte progression depuis 1962). Mais si la plupart ont continué d'augmenter, le plus souvent à un rythme bien plus modéré, certaines n'ont pas suivi la tendance : ainsi Vars a perdu un tiers de ses habitants entre 1990 et 1999 ; Ceillac et Saint-Crépin sont restées quasi stables depuis 1982.

A l'inverse Saint-Paul-sur-Ubaye est la seule commune à perdre inexorablement des habitants depuis 1962, même si pour la première fois entre 1990 et 1999 les naissances y ont été plus nombreuses que les décès.

### Une zone encore assez jeune

En 1990, une personne sur quatre avait moins de 20 ans et une sur trois entre 20 et 39 ans, ce qui rendait la zone du Projet de Territoire de Biosphère relativement jeune dans le contexte départemental et régional. En 1999, la part des 20-39 ans a diminué au profit de celle des 40-59 ans (par vieillissement des générations).

Toutefois, la part des moins de 20 ans est, comme dans le Pays du Grand Briançonnais, encore un peu supérieure à celle des personnes de 60 ans et plus, alors que dans les Hautes-Alpes ces deux parts se sont rejointes en 1999. La part des personnes âgées de 60 ans et plus est plus élevée que dans le Pays du Grand Briançonnais, mais moins que dans les Hautes-Alpes. Comme dans tout territoire éloigné de centres universitaires, on enregistre un déficit de jeunes en âge d'étudier (entre 20 et 25 ans).

Le nord est plus jeune (sauf à Arvieux et Aiguilles), les personnes âgées de 60 ans et plus sont réparties un peu partout, moins à Vars, Abriès, Ristolas et Mont-Dauphin.

*En 1999, dans le Parc Naturel Régional, la part des 0-19 ans et celle des 20-39 ans ont diminué au profit de la classe des 40 à 59 ans, par vieillissement des générations.*

## Population selon l'âge et le sexe en 1999

	En %					
	Parc Naturel Régional	Projet de Territoire de Biosphère	Pays du Grand Briançonnais	Hautes-Alpes	PACA	France métropolitaine
<b>Population totale</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
de 0 à 19 ans	23,3	24,2	25,4	23,9	23,2	24,6
de 20 à 39 ans	27,9	26,9	27,5	25,4	26,3	28,1
de 40 à 59 ans	26,8	26,9	27,2	26,7	26,3	26,0
de 60 à 74 ans	13,5	13,9	12,9	14,8	15,0	13,6
de 75 ans ou plus	8,5	8,1	6,9	9,1	9,2	7,7
<b>Hommes</b>	<b>50,0</b>	<b>50,4</b>	<b>49,8</b>	<b>49,1</b>	<b>47,9</b>	<b>48,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>50,0</b>	<b>49,6</b>	<b>50,2</b>	<b>50,9</b>	<b>52,1</b>	<b>51,4</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

## Un quart de nouveaux arrivants, un cinquième de partants entre 1990 et 1999

On parle ici des échanges avec la France métropolitaine, et donc on ignore les échanges migratoires avec l'étranger (et donc avec l'Italie toute proche).

L'intensité des flux migratoires est très élevée, plus que dans les Hautes-Alpes. 26 % de la population habitant dans la zone en 1999 n'y habitait pas en 1999, contre 20 % dans le département et 11 % dans la région. Entre 1990 et 1999, 2 600 personnes sont venues s'installer dans le Projet de Territoire de Biosphère, 2 000 en sont parties.

## Flux migratoires entre 1990 et 1999

	Parc Naturel Régional	Projet de Territoire de Biosphère	Pays du Grand Briançonnais	Hautes-Alpes	PACA	France métropolitaine
Population 1990	5 862	9 555	31 041	113 334	4 259 643	56 623 675
Population 1999	6 060	10 042	32 228	121 631	4 506 253	58 520 688
Population 1999 en l'absence de migrations	5 826	9 402	32 329	115 660	4 360 845	58 520 687
Stables dans la zone	4 377	7 320	24 536	95 905	3 890 317	57 222 377
Départs vers France métropolitaine	1 389	1 959	7 230	17 927	347 506	///
Arrivées en provenance de la France métropolitaine	1 623	2 599	7 129	23 898	492 914	///
Solde avec la France métropolitaine	234	640	-101	5 971	145 408	///
Arrivées en provenance de l'étranger ou des DOM-TOM	60	123	563	1 828	123 022	1 298 310

Source : INSEE - Recensements de la population 1999 (exploitation principale) et 1990 (exploitation exhaustive)

C'est évidemment avec Provence-Alpes-Côte d'Azur que le Projet de Territoire de Biosphère a les échanges, et de loin, les plus intenses : environ 1 300 personnes dans chaque sens, pour un solde légèrement positif de 100 personnes. A l'intérieur de la région, le Projet de Territoire de Biosphère ne profite pas des migrations avec le reste du département : 750 départs et arrivées vers et en provenance des Hautes-Alpes ; c'est seulement avec Briançon, ville la plus proche, que le solde est positif - 325 arrivées pour 200 départs - car avec Gap, chef-lieu relativement éloigné, le solde est négatif. Avec la région marseillaise, les échanges sont moindres mais le solde est largement positif. Le solde avec Marseille est de 100 personnes, avec Aix quasi-nul.

Avec Rhône-Alpes, l'excédent migratoire est de même hauteur qu'avec Provence-Alpes-Côte d'Azur : + 100 personnes, mais les échanges sont environ quatre fois moins intenses.

Ensuite vient l'Île-de-France, région avec laquelle l'excédent migratoire est le plus élevé : 300 personnes en sont venues, 100 y sont parties.

Entre 1990 et 1999, le Parc Naturel Régional a enregistré 1 600 arrivées et 1 400 départs. La proportion de partants est légèrement plus élevée que dans le Projet de Territoire de Biosphère (24 % contre 21 %), alors que les proportions d'arrivants (28 %) sont identiques et plus fortes. Pour le Parc Naturel Régional, c'est aussi avec Provence-Alpes-Côte d'Azur que les échanges sont les plus intenses, mais avec un solde négatif de 100 personnes. Comme pour le Projet de Territoire de Biosphère, c'est avec l'Île-de-France que le solde est le plus élevé : + 150 personnes, pour des flux moins forts.

### Principaux flux migratoires entre 1990 et 1999

	Parc Naturel Régional			Projet de Territoire de Biosphère			Hautes-Alpes		
	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde
<b>PACA</b>	<b>755</b>	<b>859</b>	<b>-104</b>	<b>1 365</b>	<b>1 258</b>	<b>107</b>	<b>8 627</b>	<b>7 135</b>	<b>1 492</b>
dont Hautes-Alpes	363	498	-135	742	763	-21	-	-	-
dont aire urbaine de Briançon	89	46	43	396	253	142	-	-	-
dont ville de Briançon	57	35	22	325	195	130	-	-	-
dont aire urbaine de Gap	66	97	-31	88	146	-58	-	-	-
dont ville de Gap	58	89	-31	75	125	-50	-	-	-
dont Bouches-du-Rhône	218	149	69	365	218	147	4 403	3 171	1 232
dont aire urbaine de Marseille-Aix-en-Provence	194	132	62	314	195	119	3 872	2 891	981
dont ville de Marseille	129	73	56	214	112	102	2 133	1 425	708
dont ville d'Aix-en-Provence	22	27	-5	29	42	-13	442	757	-315
<b>RHONE-ALPES</b>	<b>237</b>	<b>195</b>	<b>42</b>	<b>363</b>	<b>264</b>	<b>99</b>	<b>4 331</b>	<b>4 069</b>	<b>262</b>
dont Isère	63	51	12	108	84	24	1 653	1 706	-53
dont ville de Grenoble	19	9	10	27	22	5	1 119	1 191	-72
<b>ILE DE FRANCE</b>	<b>116</b>	<b>72</b>	<b>144</b>	<b>311</b>	<b>87</b>	<b>224</b>	<b>3 526</b>	<b>1 326</b>	<b>2 200</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

A l'intérieur de la zone les flux sont évidemment très faibles, sauf, mais faiblement tout de même, entre Guillestre, Vars, Eyglies et Risoul. Aucun échange avec Saint-Paul-sur-Ubaye au sud, ni avec Villar-Saint-Pancrace et Cervières dans l'aire urbaine de Briançon.

### Le tiers des arrivants a entre 25 et 39 ans

Parmi les arrivants dans le Projet de Territoire de Biosphère, les jeunes de 25 à 39 ans, ainsi que les personnes à l'âge de la retraite, sont surreprésentés, alors que les jeunes entre 18 et 25 ans sont sous-représentés. A l'inverse, les jeunes adultes sont surreprésentés parmi les partants, allant poursuivre leurs études ou chercher un premier emploi dans les grandes agglomérations de la région ou d'autres régions

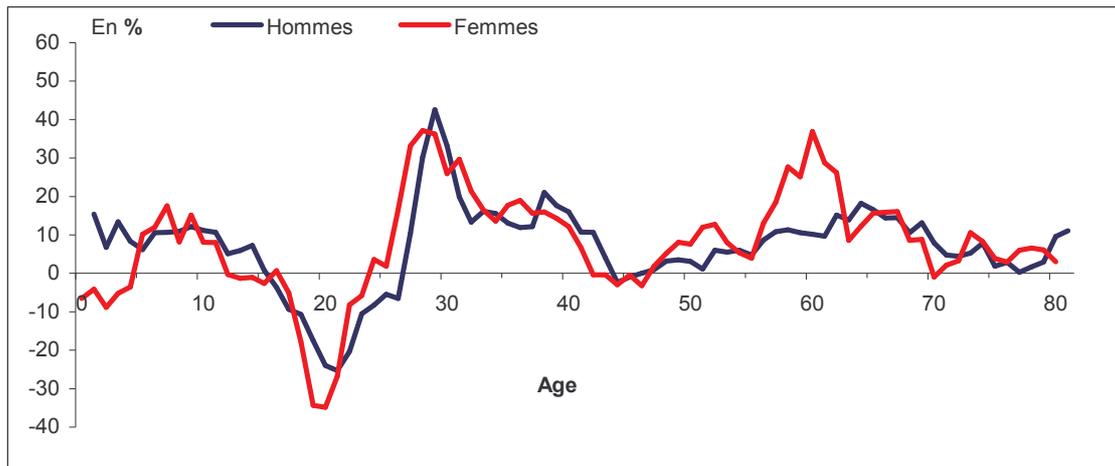
Dans le Parc Naturel Régional, les migrations sont moins favorables aux jeunes jusqu'à 25 ans, et un peu plus aux personnes âgées, surtout entre 60 et 74 ans.

### Bilan migratoire par classe d'âge quinquennal du Projet de Territoire de Biosphère

			Solde migratoire		Migrations internes	
	Arrivées	Départs		en % de la population		en % de la population
moins de 15 ans	540	433	107	6,2	163	9,4
15 à 19 ans	115	149	-34	-5,4	22	3,5
20 à 24 ans	131	237	-106	-20,2	26	5
25 à 29 ans	311	219	92	16,1	53	9,3
30 à 34 ans	306	187	119	19,7	58	9,6
35 à 39 ans	303	175	128	16,7	84	10,9
40 à 59 ans	559	420	139	5,4	100	3,9
60 à 74 ans	245	89	156	12,6	19	1,5
75 ans ou plus	89	50	39	5	33	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>2 599</b>	<b>1 959</b>	<b>640</b>	<b>6,8</b>	<b>558</b>	<b>5,9</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

### Impact des migrations par âge et par sexe entre 1990 et 1999



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Note de lecture : ce graphique représente le solde migratoire par âge rapporté à la population de 1999 telle qu'elle serait si il n'y avait pas eu de migrations entre 1990 et 1999.

Les migrations renforcent le poids des employés et des professions intermédiaires, ayant en majorité entre 15 et 39 ans, et affaiblissent celui des ouvriers et des étudiants. Le poids des cadres est aussi renforcé grâce aux migrations.

#### La moitié des résidences principales sont des maisons individuelles

Dans cette zone si peu dense, les habitants choisissent plus facilement d'habiter une maison individuelle. Dans le Projet de Territoire de Biosphère, une résidence principale sur deux est une maison individuelle ; c'est plus que dans le département et dans le Pays du Grand Briançonnais. *La part est moins forte (10 points de moins) dans le Parc Naturel Régional, en raison d'une moins grande disponibilité foncière, de l'existence de nombreux Plans de Préventions des Risques et d'une plus forte proportion d'immeubles.*

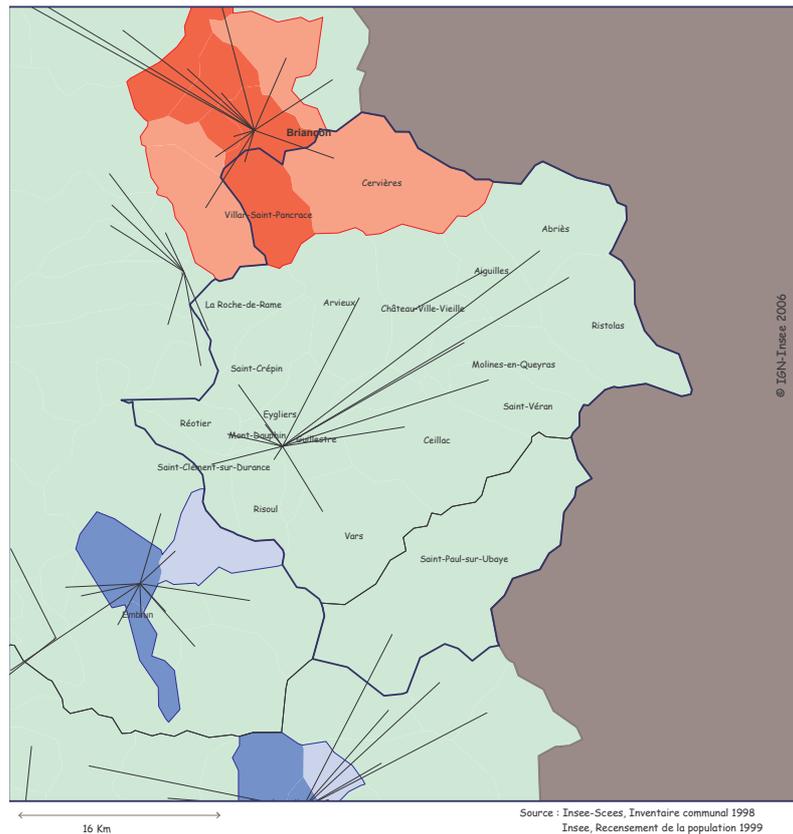
Le parc de logements offre très peu de logements vacants et de moins en moins, leur nombre ayant presque été divisé par deux depuis 1982, au bénéfice de la part de résidences principales, qui a un peu augmenté.

A l'inverse, résident dans la zone très peu de locataires en HLM (5 %), soit la moitié moins que le département, et trois fois moins que le Pays du Grand Briançonnais.

#### Le tourisme contribue à l'équipement en commerces, mais pas en équipements de santé

Le tourisme a contribué au développement et à l'équipement des stations et nécessite de disposer d'un plus grand nombre d'équipements pour satisfaire non seulement la population résidente, mais aussi la population saisonnière.

Les contraintes montagnardes ont toutefois défavorisé les petites communes, et les distances pour accéder aux équipements restent très élevées. Le relief freine aussi la concurrence entre bourgs. Guillestre et Aiguilles, dans une moindre mesure, jouent un rôle de pôles intermédiaires. Guillestre draine les populations du Haut Embrunais et du Queyras.



### Un territoire plutôt bien équipé en commerces de proximité, voire intermédiaires

Les 21 [équipements](#) de la gamme de proximité sont présents sur le territoire. Toutefois, dans ce territoire difficile d'accès, il faut tenir compte du pourcentage de population desservi sur place, et pour la population non desservie sur place, de la distance aux équipements, pour mesurer le bon niveau d'équipement du territoire.

Chaque commune du Projet de Territoire de Biosphère en possède en moyenne presque neuf, deux de plus que dans les Hautes-Alpes ou en France métropolitaine, mais deux de moins qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour les commerces (services concurrentiels), le nombre d'équipements pour 10 000 habitants est supérieur, pour quasiment tous ces équipements, au nombre moyen haut-alpin, provençal et français.

Le pourcentage de population à plus de 15 minutes des commerces de proximité est inférieur au pourcentage haut-alpin pour presque tous ces commerces, sauf pour le coiffeur et la réparation automobile. Il est même nul (toute la population est à moins de 15 minutes du commerce) pour l'épicerie-supérette, la boulangerie-pâtisserie, le maçon, le menuisier et le plombier.

En revanche, dans une zone aussi difficile d'accès, on remarque que seulement la moitié de la population du Projet de Territoire de Biosphère dispose d'un service de taxi dans sa commune.

La zone dispose de 25 des 28 équipements de la gamme intermédiaire. Les communes du Projet de Territoire de Biosphère disposent en moyenne de trois de ces équipements intermédiaires, un de plus que les communes des Hautes-Alpes et quasiment autant que les communes françaises (très légèrement plus). Le seul commerce manquant sur la zone est l'horloger-bijoutier.

Le pourcentage de population éloigné de plus de 15 mn de ces équipements est largement supérieur à celui des équipements de proximité : pour 12 des 18 commerces de la gamme intermédiaire, c'est plus du quart de la population.

Le tourisme génère un foisonnement de magasins de sport et loisir (56 magasins implantés dans 12 communes).

La gamme supérieure est en général présente sur les territoires métropolitains ou très urbanisés. Il est donc normal que peu d'équipements de cette gamme soient présents dans un territoire aussi rural et peu dense que le Projet de Territoire de Biosphère. La zone dispose de six de ces équipements, à savoir pour les services concurrentiels de trois cinémas (Guillestre, Risoul et Vars) et d'une parfumerie.

### **Le domaine santé-social de niveau intermédiaire peu présent**

Pour les équipements du domaine santé-social, dans les trois gammes, le Projet de Territoire de Biosphère est relativement mal pourvu.

Le pourcentage de population à plus de 15 minutes d'un service de santé de proximité est beaucoup plus élevé que pour les commerces de proximité, de même niveau que le pourcentage départemental, mais très supérieur au taux français. Un cinquième des communes du Projet de Territoire de Biosphère dispose d'une pharmacie et d'un infirmier.

Sept médecins permanents (trois à Guillestre, trois à Vars et un à Molines-en-Queyras) reçoivent le renfort de deux médecins saisonniers (à Risoul) pendant la saison touristique. Six dentistes sont implantés à Guillestre, Aiguilles et Vars.

Dans la gamme intermédiaire, les deux équipements manquants sont le laboratoire d'analyses médicales et l'hébergement pour adultes handicapés. Deux communes disposent d'une ambulance sur place. Pour les personnes âgées, une seule commune offre un service d'aides et deux un hébergement.

Dans la gamme supérieure, quatre services sont présents, à savoir un établissement de court séjour et un de long séjour, à Aiguilles, une sage-femme et des soins à domicile pour personnes âgées. Mais il faut noter l'absence de service d'urgence et de maternité dans l'ensemble du Projet de Territoire de Biosphère.

### **Les établissements scolaires**

En matière d'équipement scolaire, trois communes seulement du Projet de Territoire de Biosphère disposent d'une école maternelle desservant sur place le quart de la population ; le pourcentage de population éloigné de plus de 15 minutes de ces écoles est seulement de 5 %, trois fois moins que dans les Hautes-Alpes. 17 communes disposent d'une école élémentaire, pour la quasi totalité de la population desservie dans sa commune. Guillestre, Risoul et Aiguilles proposent un service de garde d'enfants d'âge pré-scolaire permanent, Molines-en-Queyras et Saint-Véran un service saisonnier : l'été et l'hiver à Molines et l'été seulement à Saint-Véran.

Le seul collège se situe à Guillestre. Un cinquième de la population est desservi sur place, et plus du quart de la population en est éloigné à plus de quinze minutes, proportion un peu plus élevée que dans le département.

Aucun lycée, général ou professionnel, dans l'ensemble de la zone.

### **Les services publics**

Pour les services publics, quinze communes du Projet de Territoire de Biosphère disposent d'un bureau de poste, deux d'un bureau du trésor public ; aucune ne dispose d'un service de l'ANPE mais le périmètre dispose de deux EREF (Echelon Régional Emploi Formation) l'un à Guillestre et l'autre à Aiguilles.

*Avec près de dix équipements de proximité en moyenne, les communes du Parc Naturel Régional sont relativement mieux équipées. Pour presque tous les commerces et services concurrentiels de proximité et intermédiaires, la part de population desservie dans le Parc Naturel Régional est plus importante que dans le Projet de Territoire de Biosphère. Cette part est même plus importante que dans le département pour certains équipements « de proximité », comme l'épicerie-supérette, le plombier-couvreur-chauffagiste, ainsi que pour certains équipements « intermédiaires » tels que librairie-papeterie, magasin de vêtements et magasin d'articles de sports et de loisirs. Comme dans le Projet de Territoire de Biosphère, la moitié de la population seulement dispose d'un taxi dans sa*

commune ainsi que d'un service de réparation automobile et matériel agricole sur place. Dans un quart des communes, on trouve un infirmier et une pharmacie. Les trois écoles maternelles desservent le quart de la population. Dix communes disposent d'un bureau de poste.

## Le tourisme moteur de l'économie

### Une fonction touristique très élevée

Avec environ 640 lits par habitant, la fonction touristique (mesurée en nombre de [lits touristiques](#) par habitant) est très élevée dans le Projet de Territoire de Biosphère ; dans le Pays du Grand Briançonnais, très touristique avec des stations comme Serre-Chevalier, Montgenèvre ainsi que Briançon, cette fonction atteint 500 lits par habitant (contre 260 lits par habitant dans tout le département, soit la moitié). Le parc total atteint 64 000 lits dans le Projet de Territoire de Biosphère, dont 15 000 lits à Risoul et 14 000 à Vars, 4 000 à Ceillac. Environ la moitié des lits est donc offerte dans les deux principales stations de ski, Risoul et Vars.

### Structure de la capacité de l'accueil touristique

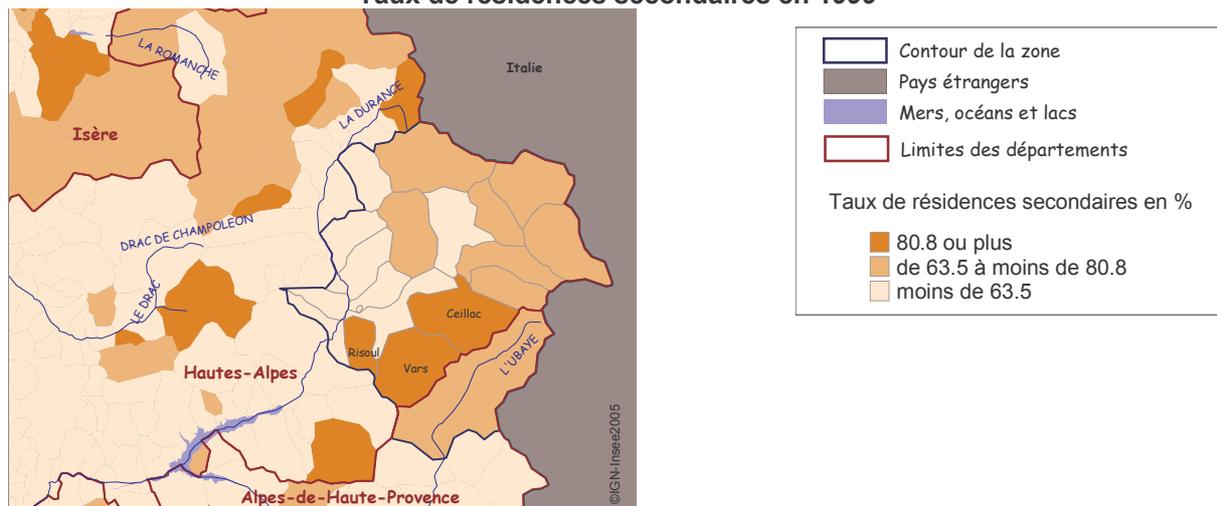
		Résidences secondaires	Hôtels	Campings	Autres hébergements	Ensemble
Parc Naturel Régional	lits	26 105	2 610	5 997	5 591	40 303
	%	64,8	6,5	14,9	13,9	100,0
Projet de territoire de Biosphère	lits	46 605	2 912	8 232	6 289	64 038
	%	72,8	4,5	12,9	9,8	100,0
Pays du Grand Briançonnais	lits	121 025	7 558	18 501	15 181	162 265
	%	74,6	4,7	11,4	9,4	100,0
Hautes Alpes	lits	226 600	13 074	45 504	32 156	317 334
	%	71,4	4,1	14,3	10,1	100,0
PACA	lits	2 071 785	157 678	333 828	114 561	2 677 852
	%	77,4	5,9	12,5	4,3	100,0
France métropolitaine	lits	13 207 085	1 380 986	3 080 193	799 288	18 467 552
	%	71,5	7,5	16,7	4,3	100,0

Source : INSEE - SCEES - Inventaire communal 1998, INSEE - Recensement de la population 1999

### Deux logements sur trois sont des résidences secondaires

Le parc de logements est caractérisé par la prépondérance des résidences secondaires, encore plus que dans le reste du département. Deux tiers des logements sont des résidences secondaires, part en augmentation depuis plus de 30 ans. La part de résidences secondaires est légèrement moins forte dans le Pays du Grand Briançonnais, et beaucoup moins dans les Hautes-Alpes même si c'est le département de France où la proportion est la plus élevée (45 %). A Vars, Risoul et Ceillac, stations de ski, la proportion dépasse les 80 %. Plus on s'approche de la vallée de la Durance, plus la part diminue...

## Taux de résidences secondaires en 1999



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Les trois quarts des lits du Projet de Territoire de Biosphère sont dans les résidences secondaires. Une cinquantaine d'hôtels, dont le quart à Vars, propose environ 3 000 lits à la clientèle ; les campings, offrant l'équivalent de 8 200 lits, sont très présents également.

Le Parc Naturel Régional offre 40 000 lits touristiques, pour une fonction touristique très élevée de 755 lits par habitant. Les deux tiers des lits sont dans les résidences secondaires, le Parc Naturel Régional compte 26 hôtels dans son périmètre.

## Emploi au lieu de travail depuis 1975 en quatre grands secteurs

		Parc Naturel Régional		Projet de Territoire de Biosphère	
		Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Agriculture</b>	1975	375	17,0	595	19,7
	1982	288	10,4	492	12,8
	1990 (en NAP)	188	6,5	316	7,8
	1990 (en NAF)	188	6,5	316	7,8
	1999	108	3,8	158	3,8
<b>Industrie</b>	1975	110	5,0	285	9,4
	1982	168	6,1	352	9,2
	1990 (en NAP)	144	5,0	324	8,0
	1990 (en NAF)	156	5,4	336	8,3
	1999	218	7,6	390	9,4
<b>Construction</b>	1975	220	10,0	470	15,5
	1982	344	12,5	652	17,0
	1990 (en NAP)	320	11,0	664	16,3
	1990 (en NAF)	320	11,0	660	16,2
	1999	237	8,2	528	12,8
<b>Tertiaire</b>	1975	1 495	68,0	1 675	55,4
	1982	1 956	71,0	2 344	61,0
	1990 (en NAP)	2 252	77,5	2 764	67,9
	1990 (en NAF)	2 240	77,1	2 756	67,7
	1999	2 310	80,4	3 060	74,0
<b>Ensemble</b>	<b>1975</b>	<b>2 200</b>	<b>100,0</b>	<b>3 025</b>	<b>100,0</b>
	<b>1982</b>	<b>2 756</b>	<b>100,0</b>	<b>3 840</b>	<b>100,0</b>
	<b>1990</b>	<b>2 904</b>	<b>100,0</b>	<b>4 068</b>	<b>100,0</b>
	<b>1999</b>	<b>2 873</b>	<b>100,0</b>	<b>4 136</b>	<b>100,0</b>

Source : INSEE - Recensements de la population 1975 (sondage au cinquième) 1982, 1990 (sondage au quart) et 1999 (exploitation complémentaire)

Le tourisme induit le développement de nombreux secteurs : les hôtels restaurants, les transports, le commerce de détail-réparations, les activités récréatives, culturelles et sportives et la construction. En effet, en 1999, les principaux secteurs employeurs sont les hôtels-restaurants avec près d'un emploi sur cinq, la construction avec un emploi sur huit, puis les transports (comprenant les remontées mécaniques) avec un emploi sur dix et le commerce de détail-réparations avec un emploi sur douze.

### **Un emploi sur cinq offert dans les hôtels-restaurants, un sur dix dans les transports (remontées mécaniques)**

Le secteur tertiaire est très présent, approchant les trois quarts de l'emploi dans le Projet de Territoire de Biosphère, contre 80 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 72 % en France.

Secteur dominant, celui des hôtels-restaurants qui, avec 760 emplois en 1999 dans le Projet de Territoire de Biosphère, offre un emploi sur cinq de la zone.

Il est suivi par les transports (remontées mécaniques notamment) avec 380 emplois en mars au maximum de l'activité. La société de remontées mécaniques de Vars est un des plus gros employeurs de la zone avec entre 50 et 100 salariés.

Viennent ensuite à parts quasiment égales le commerce de détail-réparations, l'administration publique et la santé, action sociale, avec environ 300 et 350 emplois pour environ 8% de l'emploi total. L'hôpital d'Aiguilles est le cinquième plus gros employeur du Projet de Territoire de Biosphère (entre 50 et 100 salariés).

Il faut noter le poids relativement important des activités récréatives, culturelles et sportives comprenant notamment les écoles de ski : 240 emplois dans le Projet de Territoire de Biosphère.

#### Le ski

- 372 km de ski de fond sur les communes de Vars (45), Risoul (30), Saint Paul (27), Cervières (42), du Queyras (228) ;
- 310 km de ski de piste : Queyras (130) et Vars/Risoul (180) ;
- 7 Ecoles de Ski Français : Molines, Saint-Véran, Aiguilles, Ceillac, Arvieux, Vars, Risoul ;
- 2 Ecoles de Ski International : Saint-Véran, Risoul ;
- 3 sociétés de remontés mécaniques (Queyras, Risoul et Vars)

### **Un emploi sur huit dans la construction**

Les Hautes-Alpes sont le département de la région où le poids de l'emploi dans la construction est le plus fort (et donc largement supérieur à son poids en France). Le secteur est soutenu par le tourisme qui crée des logements pour les touristes et des infrastructures, qu'il faut ensuite entretenir.

Dans le Projet de Territoire de Biosphère, le secteur de la construction offre encore un emploi sur huit et a augmenté ses effectifs jusqu'en 1990 ; mais il en a perdu 20 % entre 1990 et 1999.

Les deux plus gros employeurs de la zone sont des entreprises de construction à Saint-Crépin (Société de travaux Charles QUEYRAS TP) et à Risoul (Sermont).

### **L'élevage herbivore domine un secteur agricole à faible emploi**

La forêt couvre seulement le quart du territoire (le tiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur). C'est la superficie toujours en herbe qui occupe 83 % de la SAU.

L'élevage herbivore domine, avec un cheptel bovin de 2 600 têtes et ovin de 20 000 têtes.

L'agriculture a perdu beaucoup d'emplois pour représenter environ 240 équivalents temps plein en 2000. L'agriculture offrait un emploi sur cinq en 1975, contre cinq fois moins maintenant.

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué d'un tiers entre 1988 et 2000, mais pas celui des exploitations professionnelles qui a augmenté de 14 %. La surface par exploitation a en conséquence augmenté ; ce sont d'ailleurs les exploitations de 5 à 35 ha qui ont disparu et les moyennes à grandes qui ont augmenté. En 2000, les 225 exploitations agricoles qui ont leur siège sur le Projet de Territoire de Biosphère exploitaient 6 800 ha, dont les deux tiers en fermage.

## Très faible industrie

Depuis 1975, les effectifs employés dans l'industrie (390 emplois en 1999) ont légèrement augmenté et leur poids dans l'emploi total (9 %) est resté stable.

La société britannique Injection Alloys Ltd (entre 50 et 100 salariés), qui fabrique du calcium métal, est le cinquième employeur de la zone. Elle a repris en avril 2005 SKW métallurgie, société allemande qui avait elle-même succédé à Pechiney Electrométallurgie, ce qui permet de maintenir cette activité industrielle à la Roche-de-Rame, malgré des difficultés récurrentes.

Le reste des emplois s'éparpille entre de tous petits établissements d'industries agroalimentaires et de l'industrie des équipements du foyer, avec la fabrication de jouets en bois par exemple (« l'Alpin chez lui » à Arvieux).

### Structure de l'emploi au lieu de travail en 1999

En %

	Parc Naturel Régional	Projet de Territoire de Biosphère	Pays du Grand Briançonnais	Hautes-Alpes	PACA	France métropolitaine
EA Agriculture, sylviculture et pêche	3,8	3,8	2,1	5,6	3,1	4,2
EB Industries agricoles et alimentaires	3,5	2,8	2,4	2,2	2,1	2,7
EC Industries des biens de consommation	1,8	1,6	0,8	1,0	1,8	3,3
ED Industrie automobile	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	1,2
EE Industries des biens d'équipements	0,3	0,5	0,5	0,6	2,8	3,6
EF Industries des biens intermédiaires	1,1	3,7	2,2	1,6	3,4	6,3
EG Energie	0,9	0,8	0,5	1,1	1,2	1,1
EH Construction	8,2	12,8	8,8	7,8	6,1	5,8
EJ Commerce	10,1	10,3	12,1	14,0	15,3	13,2
EK Transports	10,5	9,1	8,0	5,4	4,6	4,4
EL Activités financières	1,1	0,7	1,1	1,9	2,6	3,0
EM Activités immobilières	1,8	2,3	2,1	1,9	1,9	1,2
EN Services aux entreprises	5,6	5,1	4,7	6,9	11,5	12,3
EP Services aux particuliers	29,3	25,6	22,8	13,5	8,8	7,4
<i>dont hôtels et restaurants</i>	21,9	18,4	14,8	8,6	4,8	3,5
<i>dont activités récréatives et culturelles</i>	5,7	5,9	6,3	3,4	1,7	1,7
<i>dont services personnels et domestiques</i>	1,7	1,4	1,6	1,6	2,3	2,2
EQ Education, santé et action sociale	11,8	11,5	20,3	21,8	19,9	19,0
ER Administration	10,0	9,3	11,3	14,7	14,8	11,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : INSEE - Recensements de la population 1999 (exploitation complémentaire au lieu de travail)

## Un taux d'activité élevé quelque soit le sexe et l'âge pour un emploi plutôt précaire

La forte fréquentation touristique de la zone et du département induisent deux saisons très marquées caractéristiques : quatre mois d'hiver et deux mois d'été. Cette saisonnalité et la polyvalence des emplois expliquent très certainement le profil du marché du travail : taux d'activité fort, chômage faible, sous-représentation de salariés, surreprésentation des Contrats à Durée Déterminée (CDD) et des temps partiels parmi les salariés, salaire brut horaire moyen bas.

## Un taux d'activité supérieur de quatre points au taux français <sup>1</sup>

Dans un département où le taux d'activité est assez élevé, particulièrement chez les jeunes et quelque soit le sexe, le taux d'activité du Projet de Territoire de Biosphère est encore plus élevé. La population active augmente plus que la population totale. Le taux d'activité des femmes y est très nettement supérieur au taux d'activité féminin de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et même des Hautes-Alpes, et ce à presque tous les âges. Le taux d'activité des hommes en fin de vie professionnelle, au-delà de 55 ans, est lui aussi assez élevé.

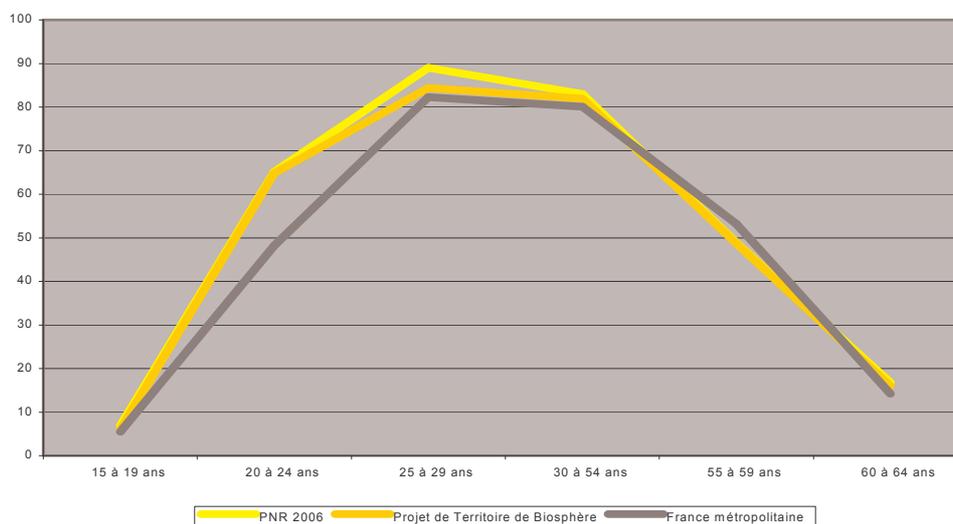
### Taux d'activité par sexe et tranche d'âge\*

	Parc Naturel Régional	Projet de Territoire de Biosphère	Pays du Grand Briançonnais	Hautes-Alpes	PACA	France métropolitaine	En %
Hommes de 15 à 64 ans	80,4	78,7	77,3	75,5	73,0	74,5	
15 à 19 ans	11,2	10,1	11,7	10,7	11,5	10,9	
20 à 24 ans	75,8	73,9	67,4	64,6	52,3	53,3	
25 à 29 ans	95,9	95,3	94,0	93,9	88,7	90,6	
30 à 54 ans	96,1	95,4	95,0	94,6	93,3	95,2	
55 à 59 ans	73,4	68,5	72,8	68,8	69,7	70,7	
60 à 64 ans	22,2	20,7	18,0	14,8	19,0	15,5	
Femmes de 15 à 64 ans	68,7	66,6	67,2	65,4	60,1	63,1	
15 à 19 ans	6,9	6,0	5,6	5,1	6,2	5,5	
20 à 24 ans	65,1	64,8	67	61,5	47,1	48,2	
25 à 29 ans	89,0	84,4	84,9	85,0	79,8	82,3	
30 à 54 ans	83,0	81,9	81,7	81,8	75,8	80,1	
55 à 59 ans	48,9	48,7	54,9	52,2	50,0	53,2	
60 à 64 ans	16,8	16,0	15,2	14,2	15,0	14,2	
<b>Ensemble</b>	<b>74,6</b>	<b>72,8</b>	<b>72,4</b>	<b>70,5</b>	<b>66,4</b>	<b>68,7</b>	

(\*) hors militaires du contingent

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Taux d'activité des femmes par tranche d'âge



Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

<sup>1</sup> Recenser en mars est bien particulier pour les Hautes-Alpes : l'emploi y est maximum, le chômage minimum. Aussi les résultats concernant l'emploi et le chômage sont-ils à nuancer.

## Un emploi non-salarié élevé

La part de non-salariés dans le Projet de Territoire de Biosphère est forte : un emploi sur quatre n'est pas salarié contre moins d'un sur cinq dans les Hautes-Alpes et un emploi sur neuf en France. Ceci est dû en partie à la forte surreprésentation d'artisans-commerçants dans la population. Toutefois, le nombre de salariés est en forte augmentation depuis 1990 : + 13 %.

### Population active en 1999

	Actifs ayant un emploi	dont salariés	dont non salariés	Chômeurs	dont depuis plus d'un an	Pop. active totale (*)
<b>Parc Naturel Régional</b>	2 766	1 955	811	189	68	<b>2 955</b>
<b>Projet de Territoire de Biosphère</b>	4 439	3 317	1 122	301	114	<b>4 740</b>
<b>Pays du Grand Briançonnais</b>	14 371	11 372	2 999	1 176	465	<b>15 547</b>

(\*) Hors militaires du contingent

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

### Evolution de la population active entre 1982 et 1999

		Actifs ayant un emploi	dont salariés	dont non salariés	Chômeurs	dont depuis plus d'un an	Pop. active totale (*)
<b>Parc Naturel Régional</b>	<b>1982-1990</b>	-0,2%	-0,3%	0,1%	57,9%	n.d.	2,4%
	<b>1990-1999</b>	<b>4,7%</b>	<b>10,6%</b>	<b>-7,2%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>28,3%</b>	<b>4,3%</b>
<b>Projet de Territoire de Biosphère</b>	<b>1982-1990</b>	1,0%	1,2%	0,4%	55,3%	n.d.	3,4%
	<b>1990-1999</b>	<b>6,3%</b>	<b>13,0%</b>	<b>-9,7%</b>	<b>2,0%</b>	<b>29,5%</b>	<b>6,0%</b>
<b>Pays du Grand Briançonnais</b>	<b>1982-1990</b>	7,6%	7,9%	6,4%	51,8%	n.d.	9,8%
	<b>1990-1999</b>	<b>3,9%</b>	<b>5,1%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>13,1%</b>	<b>36,0%</b>	<b>4,5%</b>
<b>Hautes-Alpes</b>	<b>1982-1990</b>	5,1%	9,4%	-7,2%	41,1%	n.d.	7,4%
	<b>1990-1999</b>	<b>7,6%</b>	<b>12,3%</b>	<b>-8,2%</b>	<b>17,9%</b>	<b>48,5%</b>	<b>8,5%</b>
<b>PACA</b>	<b>1982-1990</b>	7,2%	8,5%	1,1%	33,9%	n.d.	10,4%
	<b>1990-1999</b>	<b>3,3%</b>	<b>5,2%</b>	<b>-6,6%</b>	<b>26,8%</b>	<b>77,6%</b>	<b>6,8%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1982-1990</b>	3,5%	6,2%	-9,6%	29,0%	n.d.	5,8%
	<b>1990-1999</b>	<b>3,0%</b>	<b>5,7%</b>	<b>-12,6%</b>	<b>24,5%</b>	<b>59,1%</b>	<b>5,4%</b>

Source : INSEE - Recensements de la population 1982, 1990 (exploitation exhaustive) et 1999 (exploitation principale)

(\*) hors militaires du contingent

## Un salarié sur quatre a un contrat à durée déterminée

### Conditions d'emploi des salariés en 1999

	En %					
	CDD	Intérim	Emploi aidé	Apprentissage-stage	Emplois stables (*)	Total salariés
<b>Parc Naturel Régional</b>	34,3	0,2	2,0	1,9	61,5	<b>100,0</b>
<b>Projet de Territoire de Biosphère</b>	28,4	0,2	2,2	1,8	67,4	<b>100,0</b>
<b>Pays du Grand Briançonnais</b>	25,6	0,3	2,4	2,5	69,3	<b>100,0</b>
<b>Hautes-Alpes</b>	17,3	0,5	3,1	2,6	76,5	<b>100,0</b>
<b>PACA</b>	9,7	1,3	2,8	2,5	83,6	<b>100,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	8,6	1,9	2,4	2,3	84,7	<b>100,0</b>

(\*) Contrats ou emplois à durée indéterminée, titulaires de la fonction publique

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

Parmi ces salariés, plus d'un sur quatre a un contrat à durée déterminée. C'est trois fois plus que dans la région ou en France. La part des temps partiels parmi les salariés, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, est aussi supérieure à la part régionale et nationale, mais inférieure à la part départementale.

## Un chômage bas<sup>2</sup>

Dans un département où le taux de chômage est le plus bas de toute la région, et beaucoup plus faible qu'au niveau national, le territoire connaît une situation encore plus favorable puisque son taux de chômage de 6,4 % (au sens du recensement) est inférieur de trois points au taux départemental.

Le taux de chômage féminin est inférieur de quatre points au taux des Hautes-Alpes, et a diminué entre 1990 et 1999 (au-delà de 25 ans) comme dans le reste du département, à l'inverse de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou de la France.

Le nombre de DEFM (demandeurs d'emploi en fin de mois) a beaucoup augmenté (un tiers) entre 2003 et 2004 après avoir diminué entre 2002 et 2003.

### Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31 décembre de l'année

	Total	Hommes	Femmes
1998	537	281	256
1999	330	153	177
2000	284	117	167
2001	346	150	196
2002	293	131	162
2003	277	130	147
2004	322	158	164

Source : ANPE - DEFM catégories 1+2+3 Hors activités réduites

## Un emploi peu qualifié

Avec une surreprésentation de catégories socioprofessionnelles telles qu'ouvriers qualifiés, personnels de services directs aux particuliers, artisans et commerçants, et une sous-représentation de cadres, l'emploi offert dans le Projet de Territoire de Biosphère est plutôt plus modeste qu'en France ou dans les Hautes-Alpes.

En effet, un emploi sur onze dans le Projet de Territoire de Biosphère est occupé par un commerçant, soit quatre fois plus qu'en France. Les 500 personnels de services directs aux particuliers<sup>3</sup> représentent environ 12 % de l'emploi, deux fois plus qu'en France. Le poids des artisans est lui aussi deux fois plus fort qu'en France (6 % contre 3 %).

La part des ouvriers qualifiés est aussi assez élevée puisqu'elle atteint 18 % des emplois.

*Le taux d'activité du Parc Naturel Régional est encore supérieur au taux du Projet de Territoire de Biosphère, de six points par rapport au taux français. Le nombre de salariés est en augmentation toutefois également : + 10 % dans le Parc Naturel Régional et la part de non-salariés est aussi très élevée : 30 %. La part de CDD (34 %) est très élevée dans le Parc Naturel Régional, puisque c'est un emploi sur trois, deux fois plus que dans le département et quatre fois plus qu'au niveau national. Un emploi sur neuf dans le Parc Naturel Régional est occupé par un commerçant.*

## Des ménages aux faibles revenus

En dix ans, la part des ménages non imposés a diminué, plus qu'en France ou dans les Hautes-Alpes, mais reste élevée : la moitié des ménages fiscaux.

<sup>2</sup> Recenser en mars est bien particulier pour les Hautes-Alpes : l'emploi y est maximum, le chômage minimum. Aussi les résultats concernant l'emploi et le chômage sont-ils à nuancer

<sup>3</sup> Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les salariés d'exécution effectuant un travail généralement manuel en vue de produire des services domestiques ou équivalents destinés aux particuliers. Ces emplois concernent les domaines suivants : service restauration, hôtelier, soins personnels, travail domestique, concierges en dehors des établissements d'enseignement et de santé. La catégorie ne comprend, en principe, que des personnels de niveau employé ou ouvrier.

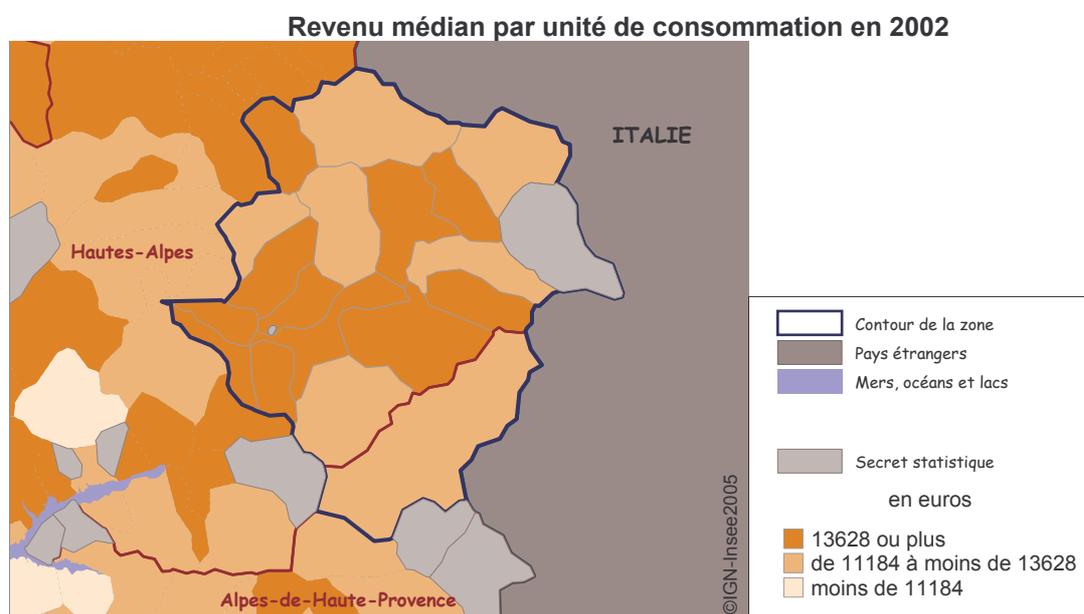
Le revenu médian s'élève à 13 900 euros par unité de consommation (UC). Il est plus faible de 200 euros par rapport au Pays du Grand Briançonnais, d'environ 300 euros par rapport aux Hautes-Alpes et de 700 euros par rapport à Provence-Alpes-Côte d'Azur.

10 % de ménages, les plus modestes, déclarent un revenu inférieur à 6 500 euros par UC (à peine 4 300 € en Provence-Alpes-Côte d'Azur) et 10 % de ménages, les plus aisés, un revenu supérieur à 25 000 euros par UC (30 400 € en Provence-Alpes-Côte d'Azur). L'éventail des revenus est ainsi très resserré dans le Projet de Territoire de Biosphère : le seuil des « bas revenus » est quatre fois inférieur seulement à celui des « hauts revenus ». En Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est sept fois.

Compte-tenu du poids de l'artisanat et du commerce dans le périmètre, la part des bénéfices dans l'ensemble des revenus y est élevée, 13,5 %, soit près de deux fois plus qu'en France, alors que la part des revenus due aux salaires est inférieure.

La part due aux autres revenus (essentiellement ceux tirés du patrimoine) de 5,6 % est également supérieure au taux français de 3,9 %.

Avec un salaire brut horaire moyen de 11,22 € beaucoup plus faible que dans le Pays du Grand Briançonnais, le département (12,02 €), la région (13,59 €) et encore plus que la France (14,48 €), le Projet de Territoire a donc un marché du travail atypique.



#### 4 400 emplois dans le Projet de Territoire de Biosphère

Dans le Projet de Territoire de Biosphère, l'emploi a augmenté de 6,4 % entre 1990 et 1999, dans un département où il a augmenté de 8,1 %. L'appareil productif est éparpillé dans de tout petits établissements, en particulier chez des artisans. Seulement cinq établissements ont plus de 50 salariés.

Les Hautes-Alpes sont le département de la région où les personnes travaillent le plus souvent dans leur commune de résidence. Mais comme partout ailleurs, les navettes domicile-travail s'intensifient, surtout pour les hommes.

Dans le Projet de Territoire de Biosphère le nombre d'emplois offerts est inférieur à celui des actifs ayant un emploi. En 1999, les actifs occupés venant travailler dans la zone sont 37 % de plus qu'en 1990, à peu près comme dans les Hautes-Alpes.

A l'inverse, le nombre d'actifs occupés allant travailler à l'extérieur de la zone a augmenté du tiers dans le Projet de Territoire de Biosphère et du quart seulement dans les Hautes-Alpes.

Malgré leur intensification, ces échanges sont équilibrés dans le Projet de Territoire de Biosphère (1 100 sorties pour 1 000 entrées). En comparaison, les actifs venant travailler dans le Pays du Grand Briançonnais sont deux fois plus nombreux que ceux allant travailler à l'extérieur.

**Déplacements domicile-travail en 1990 et 1999 dans le Projet de Territoire de Biosphère**

	Effectifs 1990	Effectifs 1999	Evolution 1990-1999
<b>Actifs occupés au lieu de résidence</b>	<b>4 177</b>	<b>4 439</b>	<b>6,3%</b>
résidant et travaillant dans la même commune	2 682	2 341	-12,7%
résidant et travaillant dans la zone	3 356	3 348	-0,2%
travaillant en dehors de la zone	821	1 091	32,9%
<i>dont travaillant à l'étranger</i>	5	6	20,0%
<b>Actifs venant travailler dans la zone</b>	<b>743</b>	<b>1 014</b>	<b>36,5%</b>
<b>Emploi au lieu de travail</b>	<b>4 099</b>	<b>4 362</b>	<b>6,4%</b>

Source : INSEE - Recensements de la population 1999 (exploitation principale) et 1990 (exploitation exhaustive)

Les pôles d'emploi sont Guillestre avec 840 emplois, Vars avec 690 et Risoul avec 510. Ce sont ces trois communes qui attirent le plus d'actifs extérieurs à la zone (plus de 100 chacune) ; cependant Guillestre laisse aussi partir travailler à l'extérieur du Projet de Territoire de Biosphère 120 résidents. Villar-Saint-Pancrace attire une bonne centaine d'actifs mais 520 de ces résidents vont travailler à l'extérieur de la zone. La Roche-de-Rame laisse également partir 140 de ces résidents actifs.

C'est évidemment avec l'aire urbaine toute proche de Briançon que les échanges domicile-travail sont les plus intenses, et le solde très largement négatif (- 500 personnes).

La difficulté de liaison avec l'Italie empêche des échanges réellement significatifs de travailleurs frontaliers.

**Pour en savoir plus :**

[Portrait du pays de Maurienne](#) - INSEE Rhône-Alpes Octobre 2003

[Portrait du pays Alpes Sud Isère](#) - INSEE Rhône-Alpes Mai 2004

[Le peuplement des Alpes du Sud, dynamisme et attractivité](#) - SUD INSEE l'essentiel n°69 Avril 2004

[Les Hautes-Alpes : le tourisme favorise l'emploi](#) SUD INSEE l'essentiel n°32 Octobre 2000

[Hautes-Alpes : un équipement adapté aux contraintes alpines](#) - SUD INSEE l'essentiel n° 12 Février 1999

## ANNEXES

La **Base Permanente des Equipements** 2004 contient 123 types d'équipements issus pour l'essentiel des sources suivantes :

- ADELI (Automatisation des Listes pour les chirurgiens-dentistes et les auxiliaires médicaux),
- FINESS (Fichier national des Etablissements sanitaires et sociaux),
- RAMSESE (Répertoire Académique et Ministériel sur les établissements du système éducatif),
- SIRENE (répertoire des entreprises et établissements).

On a établi trois gammes d'établissements selon leur degré de présence sur le territoire.

## Répartition de 70 équipements en trois gammes

<b>GAMME DE PROXIMITE (21 équipements)</b>	<b>GAMME INTERMEDIAIRE (28 équipements)</b>	<b>GAMME SUPERIEURE (21 équipements)</b>
Ecole maternelle	Collège	Lycée d'enseignement général et/ou technologique
Ecole élémentaire	Orthophoniste	Lycée professionnel
Chirurgien-dentiste	Pédicure-podologue	Urgence
Masseur-kinésithérapeute	Laboratoire d'analyses médicales	Maternité
Infirmier	Ambulance	Etablissement de santé court séjour
Pharmacie	Personnes âgées : hébergement	Etablissement de santé long séjour
Epicerie-Supérette	Personnes âgées : services d'aide	Etablissement hospitalier psychiatrique
Boulangerie-Pâtisserie	Garde d'enfant d'âge préscolaire	Structure psychiatrique ambulatoire
Boucherie-Charcuterie	Adultes handicapés hébergement	Sage-femmes
Banque-Caisse d'Epargne	Opticien lunetier	Orthoptistes
Coiffure	Horlogerie-Bijouterie	Centre de santé
Maçon	Blanchisserie-Teinturerie	Personnes âgées : soins à domicile
Plâtrier peintre	Supermarché	Enfants handicapés : hébergement
Menuisier charpentier serrurier	Librairie papeterie	Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires
Plombier couvreur chauffagiste	Droguerie quincaillerie bricolage	Travail protégé
Electricien	Magasin de vêtements	Agence de travail temporaire
Réparation automobile et matériel agricole	Magasin d'équipements du foyer	Cinéma
Taxi	Magasin de chaussures	Hypermarché
Fleuriste	Magasin d'électroménager	Parfumerie
Agence immobilière	Magasin de meubles	Poissonnerie
La Poste	Magasin d'articles de sports et de loisirs	ANPE
	Vétérinaire	
	Ecole de conduite	
	Entreprise générale du bâtiment	
	Contrôle technique automobile	
	Soins de beauté	
	Pompes funèbres	
	Trésor public	

### Lits touristiques

Le nombre total de lits est évalué de la façon suivante :

- 2 lits par chambre d'hôtel,
- 3 lits par emplacement de camping,
- 5 lits par résidence secondaire,
- le nombre de places-personnes pour les autres hébergements (centres de vacances, villages et maisons familiales de vacances, auberges de jeunesse, refuges et gîtes d'étape, chambres d'hôte...).

### Personnels de service directs aux particuliers (nomenclature PCS)

Cette catégorie comprend des professionnels :

- du service hôtelier : seuls appartiennent à la catégorie les employés qualifiés ou non qualifiés affectés au service hôtelier ou au service en salle dans les restaurants ou café. Les "ouvriers non qualifiés" des cuisines sont rangés dans cette catégorie (rubrique 561d), car il est fréquent qu'une même personne dans les petits établissements aide en cuisine et serve en salle. En revanche, les cuisiniers qualifiés sont classés parmi les ouvriers qualifiés de type artisanal (rubrique 636d) ;
- des soins corporels d'hygiène et d'esthétique à l'exclusion des soins de santé ; de la garde d'enfants en dehors des crèches et autres établissements spécialisés ;
- du travail domestique chez des particuliers à l'exclusion de l'entretien de locaux à usage collectif dont les professionnels sont classés en agent de service (rubriques 525a à 525d pour les écoles, hôpitaux et administrations) ou en ouvriers non qualifiés de type artisanal (usines et bureaux d'entreprise) (rubrique 684a) ;
- de la surveillance de bâtiment d'habitation (concierges et gardiens d'immeuble) : en revanche les gardiens d'usine sont classés avec les agents de sécurité (rubrique 534a) et les employés d'immeuble chargés du nettoyage et de l'entretien avec les ouvriers d'entretien (rubrique 684a).

### Revenus fiscaux

Décliné en quatre catégories, le revenu fiscal relatif à l'année N correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus de l'année N" avant tout abattement.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus salariaux, les revenus des professions non salariées, les pensions, retraites (hors minimum vieillesse) et rentes et les autres revenus.

Les autres revenus comprennent essentiellement des revenus du patrimoine : les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'IRPP, (ce qui exclut les revenus défiscalisés comme le livret A et les produits de placements soumis à prélèvement libératoire), les revenus fonciers nets (loyers, fermages, parts de SCI, affichage), les revenus accessoires (bénéfices industriels et commerciaux (BIC) non professionnels, des bénéfices non commerciaux (BNC) non professionnels, et recettes brutes de locations meublées non professionnelles.

### Unité de consommation

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du [ménage](#), et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le [niveau de vie](#) des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.